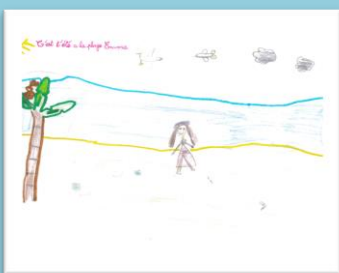
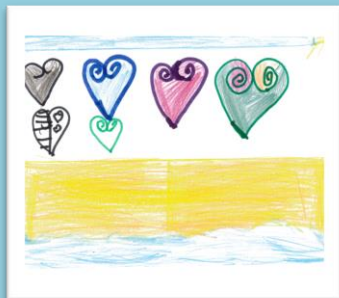


COMMUNE DE SOUDEILLES

BULLETIN N°10 - JUILLET 2019



Dessins réalisés par les
petits écoliers de
Soudeilles

Edité par la mairie – tirage 200
Validé par Jean-François LAFON,
Directeur

SOMMAIRE

I - LETTRE DU MAIRE

II - TRAVAUX

III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE

- 1- Etat-civil
- 2- Artisans PME de Soudeilles
- 3- Budgets
- 4- Informations diverses
- 5- Ecole
- 6- Commémorations

IV - MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS.

- 1 – Amicale du Puy de la Tourte
- 2 – Société de chasse
- 3 – Foyer rural
- 4 – Association des parents d'élèves
- 5- Livre Pierre VANT
- 6 – Numéros téléphones utiles

LE MOT DU MAIRE

Au moment où j'écris ces lignes, l'été vient d'arriver avec tout de suite les premières grosses chaleurs. Pensez à adapter les bons gestes à la situation : boire de l'eau, adapter votre alimentation, garder une maison fraîche, etc...

Dans ce bulletin, que je vous invite à lire, vous trouverez les éléments qui vous permettront d'appréhender, avec précision, les finances de la commune. A leur lecture vous observerez que les résultats sont satisfaisants, autant en termes de fonctionnement que sur le plan de l'investissement.

Les travaux ont été réalisés sans alourdir la fiscalité et ce malgré la baisse des dotations de fonctionnement.

L'incendie de Notre Dame de Paris a touché l'ensemble des français et marque les esprits sur l'intérêt de notre patrimoine. Nous devons en prendre soin, afin de le transmettre aux futures générations et ainsi garder ce bien qui nous unit tous.

Bonne lecture.

LAFON Jean-François

Horaires de la mairie :

Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00

Jedi : 9H00 – 12H00

Permanence des élus samedi : 10H00 – 12H00

Tél / fax : 05 55 93 08 38

Mail : soudeilles@mairie19.fr

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen : 112

I - TRAVAUX

Voirie 2019

Le Conseil Municipal a décidé la réfection des voies communales situées à La Besse VC30 pour l'une et la VC1 de Robert vers le pont de Plaines sur une longueur de 400m pour l'autre.

La première, compte tenu de la déclivité, sera réalisée en enrobé, l'autre en enduit bicouche.

L'offre retenue est celle de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 23 940€ HT.

Station d'épuration du Bourg

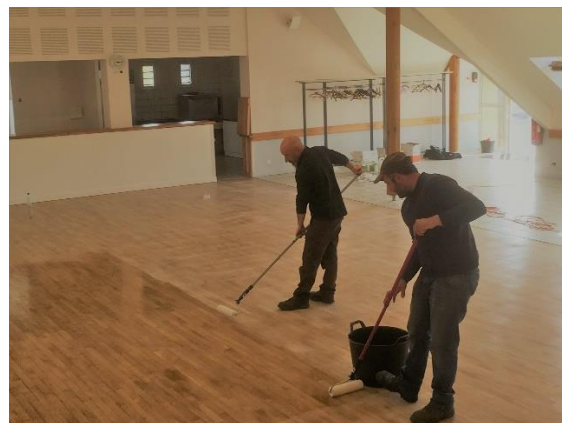
Suite aux prescriptions du SATESE, la commune a réalisé une consultation pour le curage des trois lits supérieurs de la station de traitement du bourg. Deux interventions ont été nécessaires pour le curage de ces trois lits.

L'entreprise retenue est SEDE Environnement pour un montant de travaux de 6 434€ HT.

Les boues extraites ont été traitées par compostage, les roseaux ont été coupés au préalable par les agents municipaux. La réalimentation des bassins curés en effluents a été progressive afin de permettre la repousse des végétaux et ne pas noyer les jeunes plants. De nouveaux roseaux ont été implantés, ceux-ci se régénéreront à partir des racines en place.

Salle des fêtes

Les précédents travaux réalisés sur le parquet de la salle remontaient à 2010. Les agents ont poncé le parquet, l'estrade, le bar ; ensuite, ils ont vitrifié l'ensemble. Cette intervention est la dernière qui a pu avoir lieu sur ce parquet ; il est tellement usé. La prochaine action sera son remplacement.



Dénomination des voies

Vous avez été destinataire, en tant que propriétaire d'habitation, d'un courrier indiquant votre nouvelle adresse. Un très grand nombre d'entre vous est venu retirer les plaques de numérotation des habitations. Nous vous en remercions. La pose de ces plaques n'est pas une obligation en soi, c'est un meilleur acheminement du courrier et des colis et surtout une intervention plus efficace des services de secours.

Il est rappelé que la pose de cette plaque peut être réalisée par les employés communaux pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Eclairage public

L'état des lieux réalisé sur le territoire communal nous montre que des horloges sont à remplacer, d'autres à rénover, certaines sont conformes. Une horloge astronomique devrait être rajoutée à chaque boîtier. Vingt-deux luminaires nouveaux et une commande devraient être rajoutés pour harmoniser l'éclairage public du territoire. Le montant des travaux sera de 40 000€ HT, 50% du montant de ces travaux sera pris en charge par la FDEE19. Pour pouvoir accorder au mieux les financements de la FDEE19 et la commune, deux tranches seront mises en place. La première en 2019 prendra en compte la réfection de l'existant pour un montant de 17 000€ HT. La seconde en 2020 se concentrera sur l'extension de l'EP (nouveaux luminaires, etc...) pour 23 000€ HT de travaux.

La réalisation de la deuxième tranche dans son intégralité permettra une équité territoriale pour son déroulement.

III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE

1 - Etat civil

Naissances :

Linaya, Charlie DE JOUSSINEAU DE
TOURDONNET à la Gautherie.

La municipalité adresse la bienvenue au bébé

Décès :

PUJADE Paul

GUSMINI Francine décédée le 10 juin 2019

GAYE Michel décédé le 12 juillet 2019

La municipalité adresse ses sincères
condoléances aux familles et aux amis.

Nouveaux arrivants :

M. et Mme DE BRUIN Paul au Moulin de Boule

M. COELHO et Mme PEREIRA aux Pierres Blanches

M. et Mme SYLVA Joachim à Robert

Mme CORDO Guylène et ses enfants à Lachenal

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

2 - Artisans PME de Soudeilles

- BUISSON Christian : travaux forestiers – Soudeillette
- CHEZALVIEL Marine : coiffeuse à domicile – La Massonie
- CHEZALVIEL Valérie : aide à la personne – La Massonie
- DELZOR Michel : travaux de maçonnerie – Le Pré Chaud
- DUHEM Pierre Antoine : travaux forestiers et paysagers – Robert
- GAILLAT Bernard : Enseignant-Formateur, thérapeute – Les Pierres Blanches
- HEIJBOER Samuel : travaux forestiers – Chaudemaisons
- JAMAR Karine : aide à la personne – Le Theil
- MIGNAUT Thomas : gestion forestière – Le Theil
- PORCHER Benjamin : destruction-dératisation-désinsectisation – Le Moulin de Boule
- RAFAEL Aurélie : Nourrice agréée – Le Bourg
- RIVIERE Jean-François : travaux bâtiments-ramonage-démoussage – Le Moulin de Boule
- SAGNOT Philippe : travaux de bâtiments – Le Cayre
- SILVA Joachim : travaux forestiers – Robert
- VIGNE Patrick : travaux parcs et jardins – L'Hôpital
- VINATIER Christian : travaux publics – L'Hôpital

3 - Comptes administratifs et budgets

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2018 PRIMITIF PRINCIPAL					
section de fonctionnement			section d'investissement		
Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
charges à caractère général	76 686,33 €	produits de service	immobilisations incorporelles	subventions investissement	9 708,00 €
charges de personnel	122 454,32 €	impôts et taxes	104 463,40 €	emprunt	80 000,00 €
atténuation de produits		dotations et participations	immobilisations corporelles en cours	dotation, fonds divers et réserves	19 978,73 €
autres charges de gestion courante	26 032,05 €	autres produits de gestion courante	107 759,74 €		
charges financières	550,49 €	produits exceptionnels	29 837,33 €	1 657,90 €	dépôts et cautionnement
charges exceptionnelles		résultat reporté	2 509,40 €	6 818,00 €	amortissement
Virement investissement		Atténuation de charges	14 323,75 €	7 862,49 €	reste à réaliser
dotation aux amortissements			957,92 €		virement fonct
total	225 723,19 €		266 936,89 €		excédent fonctionnement
				277 042,63 €	57 862,49 €
					265 029,22 €
COMPTÉ ADMINISTRATIF 2018 EAU ET ASSAINISSEMENT					
section de fonctionnement			section d'investissement		
Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
charges à caractère général	165,28 €	vente de produit (eau)	immobilisations en cours		
atténuation de produits			emprunts et dettes	18 896,53 €	virement exploitation
autres charges de gestion courante	2 942,33 €	autres produits	amortissements	9 762,00 €	dotation
charges financières	1 414,66 €	amortissements			
amortissements	25 742,00 €	résultat reporté	reste à réaliser		amortissements
virement investissement					solde d'exécution
total	30 264,27 €		54 362,05 €	28 658,53 €	51 749,71 €

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL							
section de fonctionnement				section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
charges à caractère général	111 700,00 €	produits de service	8 120,00 €	immobilisations incorporelles	10 476,00 €	subventions investissement	60 000,00 €
charges de personnel	123 300,00 €	impôts et taxes	105 523,00 €			emprunt	
atténuation de produits	- €	dotations et participations	106 068,00 €	immobilisations corporelles en cours	48 000,00 €	dotation, fonds divers et réserves	10 848,00 €
autres charges de gestion courante	30 840,00 €	autres produits de gestion courante	30 000,00 €	emprunts et dettes	16 289,00 €	dépôts et cautionnement	2 000,00 €
charges financières	3 280,00 €	produits exceptionnels	2 490,00 €	reste à réaliser	6 818,00 €	amortissement	1 914,00 €
charges exeptionnelles	12 367,29 €	résultat reporté	29 200,29 €	solde d'exécution	102 201,41 €	reste à réaliser	97 009,00 €
Virement investissement		atténuation charges	2 000,00 €			virement fonct	12 013,41 €
dotation aux amortissements	1 914,00 €					solde d'exécution	
total	283 401,29 €		283 401,29 €		183 784,41 €		183 784,41 €
BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT							
section de fonctionnement				section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
charges à caractère général	4 250,00 €	vente de produit (eau)	34 840,00 €	immobilisations en cours	33 108,16 €		
atténuation de produits	10 650,00 €			emprunts et dettes	21 743,00 €	virement exploitation	17 048,98 €
autres charges de gestion courante	4 500,00 €	autres produits		amortissements	11 031,00 €	réserves	
charges financières	7 778,00 €	amortissements	11 031,00 €	solde d'exécution reporté			
amortissements	25 742,00 €	résultat reporté	24 097,98 €	reste à réaliser		amortissements	25 742,00 €
virement investissement	17 048,98 €					solde d'exécution	23 091,18 €
total	69 968,98 €		69 968,98 €		65 882,16 €		65 882,16 €

4 – Informations diverses

1) Sacs jaunes (rappel)

Les sacs jaunes pour le recyclage sont disponibles gratuitement à la mairie.

Les points de collecte sont les suivants :

Le Bourg : point propre

Le Cayre : à côté du container vert, à l'embranchement D165 et route du Lac

Les Gannes : à côté du container vert, sortie du village vers le Moulin de Boule

Le Moulin de Boule : à côté du container vert situé en face de la route du Lac

Le God Arnaud : à côté du container verre

Veuillez trouver ci-dessous les dates de ramassage jusqu'au mois de décembre :

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
4 et 18	1 et 29	12 et 26	10 et 24	7 et 21	5 et 19

Les sacs sont à déposer le mercredi précédent le jeudi de ramassage indiqué ci-dessus et de préférence pas avant. Les sacs déposés trop à l'avance sont déchirés par les animaux, et ces amoncellements de sacs ne font guère joli dans notre paysage champêtre. Donc, s'il vous plaît, gardez les sacs chez vous jusqu'à la veille du ramassage. Au niveau du point propre du Bourg, merci de déposer uniquement les sacs jaunes dans le bac en bois prévu à cet effet. Le vrac doit être mis dans la colonne emballages.

2) Carte d'identité et passeport (rappel)

Pour faire une demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement :

Egletons, Ussel, Tulle.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

3) Usage du feu

L'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 sur la réglementation de l'usage du feu, assimile les déchets verts à des déchets ménagers, leur brûlage est strictement interdit. Il est aussi formellement interdit de brûler des plastiques.

4) Réforme dans la gestion de la liste électorale

Les modalités d'inscription sur la liste électorale ont été réformées dans leur intégralité par la loi du 1^{er} août 2016 (loi n° 2016-1048). Un répertoire unique et permanent (RUE) est créé, la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 un travail important a été demandé aux mairies. La gestion des listes a été modifiée, il n'y aura plus de révision annuelle des listes, ces dernières seront permanentes et extraites du RUE. L'inscription devrait être facilitée, les citoyens auront jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin pour s'inscrire sur les listes et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin. Les commissions administratives sont supprimées, la compétence pour statuer sur les inscriptions et sur les radiations est transférée au Maire. Un contrôle sera effectué par une commission qui se réunira pour examiner les recours administratifs.

5) PLUI

Le PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme intercommunal qui traduit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les années à venir. Il est toujours en cours d'élaboration. Il fixe les règles et les orientations d'aménagement relatives à l'utilisation du sol. Une fois approuvé, il sera applicable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de ses travaux : construction, aménagement, ouverture d'installation classée. Il prend en compte les enjeux et besoins en matière d'habitat et de cadre de vie, d'agriculture, d'économie, d'environnement et de mobilité.

Aujourd'hui le PLUI entre dans sa phase finale, sa première validation a eu lieu début juillet par le Conseil Communautaire, une consultation des partenaires publics associés et des Conseils Municipaux aura lieu entre mi-juillet et mi-octobre. Il sera soumis à enquête publique de 30 jours en novembre pour approbation définitive par le Conseil Communautaire avec prise en compte du rapport du Commissaire Enquêteur fin décembre : son entrée en vigueur aura lieu le 1^{er} janvier 2020.

6) Schéma directeur AEP

La collectivité ayant en charge l'alimentation en eau de ses administrés doit s'assurer que ce service est rendu dans des conditions réglementaires techniques et financières satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution prévisible des besoins.

Les cofinanceurs refusant que chaque collectivité réalise seule son schéma, c'est l'intercommunalité qui a pris le relai. Le montant prévisionnel du marché avant appel à consultation s'élève à 599 397€ HT subventionné à 70% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 10% par le Département, les 20% restants seront pris en charge par l'intercommunalité.

Plusieurs phases décomposeront ce marché :

- *une phase « état des lieux » : état des lieux des infrastructures, du patrimoine (ressources, ouvrage de stockage, de pompage, différents dispositifs de traitement, les dispositifs de comptages, cartographies informatiques des réseaux avec géolocalisation des ouvrages et équipements conformes au CCTP du SIG, établissement d'un bilan besoin ressources, propositions de sectorisation des réseaux et des équipements, état des lieux et analyse du fonctionnement des réseaux.

- *une phase proposition : proposition de scénario de restructuration – proposition du plan d'action pour la réduction des fuites – proposition de programme de travaux mise en évidence par le diagnostic.

- *une phase établissement du programme opérationnel – établissement et description du programme opérationnel de travaux et d'action – définition des besoins et moyens d'exploitation techniques et humains – établissement du zonage de desserte en eau potable.

La durée de l'étude est fixée à 24 mois, entrecoupée d'une phase de sectorisation.

7) Coupures de courant

Comme bon nombre d'entre vous ont pu s'en apercevoir, notre commune est régulièrement touchée par de multiples coupures de courant plus ou moins longues. Ce phénomène est certes très dérangeant, mais admettons que nous sommes moins impactés que certaines régions au regard des actualités. Ces coupures interviennent surtout lors de vents plus violents qu'à l'accoutumée, ou lors de chutes de neiges.

La conséquence étant la chute de branches ou d'arbres sur les lignes électriques. Malheureusement, la configuration du terrain rend parfois les interventions de localisations et de réparations complexes.

Lors d'une réunion du Syndicat d'Electrification, en présence de conseillers départementaux et de représentants d'Enedis EDF, nous avons longuement interpellé ces derniers sur ce sujet. Il est ressorti de cet échange quelques informations intéressantes que nous avons jugé utile de vous faire connaître.

Quelques chiffres tout d'abord :

Enedis EDF a investi : - en 2017 pour le Département de la Corrèze 1 628 000 € pour 512 kms de lignes électriques.

- en 2018, 1 780 000 € et 735 kms.

Les prévisions pour 2019 étant de 2 700 000€.

Nous avons également appris que le « cycle » d'élitage est de 3 ans. C'est à dire qu'Enedis repasse tous les 3 ans sur la commune. Des repérages sont faits régulièrement en hélicoptère. Et pour terminer, du matériel d'élitage spécifique a été employé, des scies « girafe » et des pelles « araignées ». Il faut savoir aussi que l'enfouissement de lignes est très coûteux... mais que des travaux sont régulièrement effectués sur notre commune comme sur l'ensemble du département.

En conclusion nous pouvons donc remarquer les efforts faits par Enedis pour l'entretien de ses lignes, que ce soit de l'élitage ou du changement préventif des divers composants.

Il faut cependant se sensibiliser sur l'élitage que devrait faire certains propriétaires. Lorsqu'un arbre tombe et provoque une coupure et donc une intervention, celle-ci est facturée au propriétaire de l'arbre, et la facture estsalée...

8) Déploiement fibre

Le déploiement de la fibre sur la commune de Soudeilles s'opérera en deux tranches ou plaques ZASRO (Zonage Arrière des Sous Répartitions Optiques). Ces plaques ZASRO ne correspondent pas strictement à des limites communales.

Le déploiement de la première plaque interviendra sur les communes de Darnets, Moustier-Ventadour et Soudeilles (Soudeillette, La gare, Le Pré Chaud, La Sanguinie, Le Bourg, La Croix Saint-Léger, Le Champ mas, La Matou, La Massonie, La Gane, Bonneval, Le Mas Pied, La Boutique, La Forêt). Cent six prises ont été instruites sur cette plaque sur la partie concernant Soudeilles ; cent cinquante-huit retenues à instruire sur la seconde plaque qui comprendra le reste de la commune et plus, son périmètre n'est pour l'instant pas dévoilé.

L'architecture du projet de déploiement se décompose comme suit :

**primo* la collecte jusqu'au NRO (nœud de raccordement optique). C'est un local technique où les opérateurs y installeront leurs équipements. 4 000 foyers peuvent être raccordés par NRO, il est positionné à Egletons. Puis transport entre le NRO et le SRO (sous répartiteur optique) qui est un point de concentration, 300 à 400 foyers peuvent être regroupés par SRO. Pour la première plaque il est positionné à Darnets pour la seconde à Egletons. Puis distribution jusqu'aux habitations via les PBO (point de branchement optique) c'est le dernier maillon du réseau avant branchement de l'abonné. Ils seront installés sur le domaine public à moins de 150 mètres de chaque habitation. Les PBO contiennent six fibres dont deux sont systématiquement gardées en réserve. Le raccordement final du PBO à l'habitation sera réalisé par le fournisseur d'accès choisi par l'abonné.

Le commencement des travaux de la première plaque est annoncé pour septembre 2019, ce qui laisse augurer une réunion publique de commercialisation lors du 1^{er} trimestre 2020 et la « box à la maison » avant l'été. Une période de gel commercial de 3 mois est obligatoire avant le branchement effectif de la box. Pendant ces 3 mois des pré-raccordements peuvent être réalisés sur des déclarations d'intention de prendre la fibre ou lors de souscriptions auprès des FAI (fournisseurs d'accès internet. Pour la seconde plaque un écart de trois mois est annoncé par rapport à la première plaque !

Le raccordement final est financé par le projet 100% fibre, mais peut ne pas être intégralement pris en charge dans le cas de travaux additionnels en propriété privée dû à un réseau inaccessible, qui peuvent engendrer un reste à charge pour le propriétaire. Il serait logique que chaque personne intéressée par le déploiement de la fibre vérifie ou fasse vérifier l'accessibilité de son réseau privé. Il n'y a pas d'obligation d'abonnement immédiat, le seul risque serait que l'habitant ne profite pas des offres des opérateurs parfois plus intéressantes au lancement. Chaque propriétaire riverain d'une route départementale a reçu un courrier du Président du Département lui demandant d'élaguer ses parcelles. Logiquement la fibre passera, élagage réalisé ou pas, ce qui mettra les propriétaires récalcitrants dans la difficulté, une fois la fibre installée. Les voies communales utilisées pour le passage de la fibre sont maintenant connues, du moins pour la 1^{ère} plaque ces voies sont donc à prioriser pour l'élagage.

Les tarifs de la dépose du remplacement des câbles en cas de détérioration engagent financièrement les propriétaires qui ne souhaiteraient pas élaguer sur le domaine public :

*dépose de fibre 1000€

*tarif réparation d'un câble de 48Fo : 2 600€

* tarif réparation d'un câble de 96Fo : 4 000€

* tarif réparation d'un câble de 288Fo : 7 000€.

5 - Ecole

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019

MOUSTIER-VENTADOUR : 24 élèves (9 PS, 9 MS, 6 GS)

SOUDEILLES : 21 élèves (10 CP, 11 CE1)

DARNETS : 22 élèves (7 CE2, 8 CM1, 7 CM2)

Sorties et activités scolaires proposées aux enfants pendant l'année scolaire 2018-2019 :

MOUSTIER-VENTADOUR : *une séance Ecole et Cinéma, *une sortie au théâtre de Tulle, *un spectacle de Noël offert par la com com *une rencontre USEP danses traditionnelles à Moustier avec Lapleau et Soudeilles, *une rencontre inter écoles Athlétisme, *mini zinzin de lecture avec Eyrein, Rosiers d'Egletons et Montagnac St Hippolyte, *projet avec l'EHPAD d'Egletons : cinq rencontres, *sortie pédagogique à la Ferme de Jolie Fleur de Péret Bel Air le 7 juin, *Fête de l'école le jeudi 4 juillet à Darnets	SOUDEILLES : *Randonnée à Sarran avec visite du Musée du Président Jacques Chirac 16 octobre 2018, *cross à Soudeilles avec rencontre Défi Maths le 8 novembre, *3 séances de cinéma à Egletons dans le cadre du projet Ecole et Cinéma, *spectacle offert par la com com le 17 décembre, *participation à un concert spécial écoles des Humeurs Cérébrales à Egletons le 31 janvier, *participation à la semaine des mathématiques du 11 au 14 mars *10 séances de natation, *intervention de M. Bordas dans le cadre du projet danses traditionnelles (tous les mardis de janvier et février) avec la présence de deux musiciens lors de la dernière séance, *intervention de deux étudiants en médecine dans le cadre d'un service sanitaire, mardi 19 mars, autour d'un projet activité physique et alimentation, * bal danses traditionnelles à Moustier avec l'école de Lapleau le 22 mars, *permis piéton réalisé par la gendarmerie d'Egletons pour les CE1 le 17 mai, *sortie pédagogique à la ferme de Jolie Fleur de Péret Bel Air le 28 mai, *rencontre inter écoles à Rosiers d'Egletons autour des danses traditionnelles, *fête de l'école le jeudi 4 juillet à Darnets.	DARNETS *3 sorties JMF, *une sortie Acteur Junior, * participation à un concert spécial écoles des Humeurs Cérébrales à Egletons le 31 janvier, * 10 séances de natation, */participation au cross du secteur, * sorties et animations avec le CPIE.
--	--	---

Les enseignantes rappellent que toutes les sorties et les transports sont financés par l'association des parents d'élèves du RPI.

Elles les remercient.

6 - Commémorations

8 mai 2019

Comme chaque année, quelques fidèles Soudeillois se sont réunis autour du Monument aux Morts pour honorer :
« la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont été victimes de l'atroce réalité des événements de la Seconde Guerre Mondiale : victimes civiles, prisonniers, résistants, déportés, torturés, fusillés, massacrés, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir » (1)

Marcel GAYE portait le drapeau, Valentin LAFON a déposé la gerbe, Louison ROUCHES a lu le message de l'UFAC invitant : « chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à œuvrer pour un monde de Liberté, de Fraternité, de Solidarité et de Paix. »

Jean-François LAFON a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, message dont la conclusion allait dans le même sens que le message de l'UFAC : « 75 ans après, alors que les derniers témoins vivants sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure. Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence, de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté.

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-la ! »

Après l'appel aux morts et une minute de silence pour honorer leur mémoire, les participants ont été invités à partager un moment convivial à la mairie.

(1) Message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre).



15 août 2019

10H45 : stèle au bord de la RD1089

11H10 : camp d'internement et de travail des étrangers Juifs

11H30 : stèle du Commandant LANOT au cimetière de Soudeilles

IV – MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

L'amicale du Puy de la Tourte (1er semestre 2019)

L'année 2018 a été animée : la galette des rois, le repas dansant choucroute, notre poule au gibier et bien sûr le repas de Noël ! Mais 2019 apporte ses nouvelles activités : nous vous présentons les réalisations du 1^{er} semestre 2019...

Assemblée générale et galette des rois le 10 janvier 2019

Comme chaque année, l'assemblée générale a permis de faire le bilan de 2018. Madame ESTAGER, présidente de l'Amicale, a présenté les vœux du bureau pour une bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous.

Le repas dansant choucroute le 10 mars 2019



Devant le succès remporté par cet événement, le repas a été reconduit avec les mêmes intervenants pour 2019. Plus de 80 personnes de Soudeilles et des communes avoisinantes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour déguster une choucroute garnie cuisinée par les Ets FRAYSSE, tout en dansant au son de l'accordéon de Patrice RIVIERE. Ce n'est qu'en toute fin d'après-midi que toutes et tous se sont quittés ...

Après-midi récréative le 4 avril 2019

Comme chaque année, c'est un moment de détente et d'échanges autour de jeux de cartes et d'un goûter ...

Une journée dans l'allier à Charroux le 14 mai 2019

Charroux est une cité fortifiée classée "Plus beaux villages de France". Au moyen âge, ce fut un important carrefour d'échanges. Le village est entouré de remparts et de maisons à pans de bois abritant de multiples activités artisanales (fabrication d'huile de noix, moutarde, savons ... La journée se poursuit par la visite d'une ferme créant des bouquets de fleurs séchées. C'est en fin d'après-midi que nous visitons une cave de Saint-Pourçain : avec modération bien sûr !

Le voyage dans les gorges du Tarn les 6 et 7 juin 2019



Depuis longtemps maintenant, les adhérents du Puy de la Tourte de SOUDEILLES et ceux de la Darnetziennaise de DARNETZ se retrouvent pour partager le plaisir d'un voyage en commun. Le choix s'est porté sur les gorges du Tarn durant 2 jours. Départ d'Egletons à 6h : bon pied bon œil ! Au cœur du Causse Noir, le Chaos de Montpellier le vieux est constitué d'innombrables énormes rochers sculptés par l'eau et le vent durant des millénaires, créant ainsi un univers fantastique ! Sur notre route, nous découvrons la grotte de Dargilan : la plus impressionnante du causse noir par ses dimensions et la variété de ses concrétions et de ses couleurs naturellement roses. Le lendemain le village de La Malène, sur le Tarn est là : c'est la plus belle partie des gorges ! C'est en barque que les bateliers nous content la vie de jadis dans ses gorges abruptes.

Et pour le 2^{ème} semestre 2019...

4 Aout 2019 : l'Amicale du puy de la tourte participera à l'organisation du **traditionnel méchoui**.

13 septembre 2019 : **sortie découverte** de la vallée des peintres en Creuse

13 octobre 2019 : la **poule au gibier** de l'Amicale à la salle des fêtes de SOUDEILLES

5 décembre 2019 : le **traditionnel repas de Noël** dansant animé, pour la 12^{ème} année, par Stéphane GAGNAIRE

Société de Chasse de Soudeilles :

L'assemblée Générale aura lieu le dimanche 25 août 2019.

Foyer Rural

- 1 – le samedi 26 février, la soirée « Années 80 » a remporté un vif succès comme les années précédentes où 155 personnes avaient réservé leur place. Le DJ Fab'Events a animé cette soirée .
- 2 - un record a été battu dimanche 24 mars par le loto où il y a eu 210 personnes. Du jamais vu pour le Foyer Rural, nous ne pouvons qu'en être fiers.
- 3 – samedi 29 juin sous une chaleur accablante, il y avait la soirée de la Saint-Jean où nous avons eu 142 réservations. Nous avons pu apprécier le magnifique feu et danser avec DJ TONY.



Années 80



Loto



Feu de la Saint-Jean

Le Foyer Rural organise pour la première fois une sortie à Saint-Emilion le samedi 7 septembre. Nous sommes au complet avec 55 personnes.

A vos agendas :

- 1) Dimanche 18 août, vide grenier :
 - Expositions voitures et tracteurs anciens
 - Emplacement 1€ le mètre, 2€ les 5 mètres
 - Plateau repas le midi 10€ (réservation conseillée)
 - Balade à poneys avec le Centre Equestre d'Egletons
- 2) Samedi 19 octobre, soirée moules-frites animée par Patrice RIVIERE
- 3) Mardi 31 décembre, réveillon Saint-Sylvestre

Pour toute informations complémentaires ou réservations, vous pouvez nous contacter au 06 82 15 32 82

Compte rendu des activités de l'association des parents d'élèves

Après plusieurs mois d'école, les enfants ont profité de sorties diverses et variées : cinéma, théâtre, danses, JMF, une sortie de fin d'année à la ferme Jolie Fleur de Péret Bel Air pour Soudeilles et Moustier Ventadour, tout ça entièrement financé par l'association des parents d'élèves que ce soit les entrées ou les transports.

Quelques élèves du RPI sont venus participer à la fête de la musique à Moustier Ventadour et ont pu apprécier le splendide feu de St Jean confectionné, une fois encore, par nos cantonniers.

Un grand merci à eux, nous y tenons, sans eux pas de feu.

Nous tenons à remercier encore une fois les maires et leur conseil, les participants à cette belle soirée, au cours de laquelle les enfants du RPI présents se sont vu remettre un stylo pour fêter la fin de l'année.

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez- vous en Septembre pour l'assemblée générale.



Le 23 juillet 2019 à la salle des fêtes de Soudeilles, Pierre VANT a présenté et dédié son livre
« **Le Chant de la Lulu** ».

Dans son livre il raconte son enfance à Soudeilles, la guerre...



ANNUAIRE MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical l'Esplanade 4 esplanade Charles Spinasse 05 55 93 07 23
Dr. Oana Nicoleta SUCIU
Dr. Iosif SUCIU

Dr. Hélène TAMINAU-FONTES 2 rue du Professeur Bordas 05 55 93 13 48

DENTISTES

Dr. Dominique CERANDON 2 rue Joseph Vialaneix 05 55 93 12 31

Dr. Jean-Marc GUENIER (les mercredis et samedis) 2 rue Joseph Vialaneix 05 55 93 12 31

VÉTÉRINAIRES

Cabinet MARTIN - LAPLAZE Zone artisanale les Combes 05 55 93 05 38

VOS NUMÉROS



ANNUAIRE PARA-MÉDICAL

CABINET D'INFIRMIÈRES

Cabinet d'Infirmières (SELARL) 1 place des Déportés 05 55 93 03 30

OSTÉOPATHE

Cabinet Médical l'Esplanade 6 esplanade Charles Spinasse 06 48 32 92 23
Arthur PLYER (sur rendez-vous)

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet Sophie CROS-AUBRY 91 avenue Charles de Gaulle 05 55 93 01 89
et Maëva BONTEMPS

Cabinet CRISTEA - 4 boulevard du stade 05 55 26 18 54
TARBALESCU et ROSOGA

PÉDICURES PODOLOGUES

Louïs DE MATOS 91 avenue Charles de Gaulle 06 23 14 76 99
Les lundis et mercredis de 8h30 à 12h - domicile lundi après midi

Valérie BOUCHAREL 05 55 20 92 37
Les 3èmes mercredis de chaque mois à domicile

PHARMACIES

Pharmacie des Remparts 35 avenue Charles de Gaulle 05 55 93 12 15

Pharmacie de Ventadour 75 avenue Charles de Gaulle 05 55 93 02 45

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire ASTRALAB 52 avenue Charles de Gaulle 05 55 93 37 55

AMBULANCES

Ambulances Saint-Patrick 81 avenue Charles de Gaulle 05 55 93 04 68

Les étoiles bleues 33 avenue Ventadour 05 55 93 33 68

MMC Gaillard 21 de chaulandre 05 55 93 05 30

ANNUAIRE MÉDECINE DOUCE

SOPHROLOGUE

Perrine VANHOUCHE 91 avenue Charles de Gaulle 07 71 87 75 53

HYPNOSE - COACH PNL

Rebecca VILCOCK 15 rue François Monéger 06 52 80 42 41

MAISON DE THÉRAPIES COMPLÉMENTAIRES

53 avenue Charles de Gaulle

EFT (technique de libération émotionnelle) 06 80 87 62 40
Laurent OGER

Hypnose Humaniste - Thérapie de couple 06 45 82 63 29
Magalie LAFORGE

Méthode Poyet - Approche Tissulaire de l'Ostéopathie 06 79 68 56 10
Sylvie GAUCLÈRE

Naturopathie - Sophrologie - Réflexologie 07 61 30 74 83
Maëla OGER

Soins énergétiques - Relaxologie - Reiki Usui - Reiki 06 07 41 78 37
Gong Régis DEBERT

PRATICIENS DE SANTÉ D'ÉGLETONS



- Mise à jour le 15 juin 2019 -



Les praticiens de la MAISON DE SANTÉ

3 rue du Docteur Sikora - 19300 ÉGLETONS

Prénom Nom	Profession	téléphone
Dr. Aurèle DONATIEN	Médecin généraliste	05 55 93 32 75
Dr. Corina RUDAU	Dentiste	05 55 93 02 05
Marine EMEREAU	Sage-femme	05 55 93 13 50 06 78 90 35 55 05 87 49 58 91
Cabinet Roxanna CANTUR	Kinésithérapeutes	06 32 77 16 88 07 77 31 58 12 (sur rendez-vous)
Sandra LARROQUE - LOUMIET	Ostéopathe	
Jocelyne NARD	Infirmière A. S. A. L. E. E.	07 55 61 18 45
Mmes FONFREDE - GORSE - CARTIER - ROYER - BONNEFOND	Cabinet d'Infirmières	05 55 93 32 91
AIST - Médecine du Travail	Médecine du Travail	05 55 18 20 55
Centre de Guidance Infantile	Pédiatre, pédopsychiatre, orthophoniste Acupuncteur (médecine chinoise)	05 55 93 14 63 06 48 17 87 59
Erwan MARCHAND		
Cardiologue	2 fois par mois, sur rendez-vous	05 55 96 43 34
Emilie LARQUIER	Psychologue	06 45 08 85 93

Parking réservé aux patients devant la Maison de Santé
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

